

1326

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE LA CULTURE
ET DE LA FRANCOPHONIE

Service des Etudes, de la Prospective
et de la Planification

**Contribution de la Culture à la Revue 2009
de l'Axe Création de richesses du
Document stratégique de Réduction de la
Pauvreté
DSRP**

Juin 2009

INTRODUCTION

Pour assurer au Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP) un bon suivi, une revue annuelle est instituée par la Cellule de Suivi du Programme de Lutte contre la Pauvreté (CSPLP) pour évaluer les engagements auxquels le Gouvernement et les Partenaires au Développement ont conjointement souscrits dans l'Arrangement Cadre relatif aux Appuis budgétaires (ACAB) signé en 2007 à Paris.

En perspective de la revue prévue en Juin 2009, le Ministère de la Culture, du Patrimoine historique classé, des Langues nationales et de la Francophonie (MCPHCLNF) présente un Rapport d'évaluation des résultats de ses projets et programmes inscrits au DSRP et exécutés en 2008.

En accord avec la lettre circulaire de Monsieur le Premier Ministre, le Rapport est élaboré autour des points suivants :

- situation du secteur ;
- perspectives ;
- conclusion et recommandations.

I – CONTEXTE ET METHODOLOGIE

1 – CONTEXTE

Un des faits marquants introduits par le Gouvernement du Sénégal dans la gestion des affaires culturelles est assurément la prise en compte de la culture dans les politiques nationales de développement. En effet, la 2^e version du Document stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP) adoptée en 2006 a identifié la culture à la fois comme un facteur de création de richesses et comme un agent facilitateur pour l'atteinte des autres objectifs du développement humain durable.

Elle a attribué au secteur deux objectifs stratégiques :

- promouvoir les entrepreneurs, acteurs et agents culturels ;
- promouvoir la diversité des expressions culturelles.

Sous ce rapport, des Projets et Programmes concernant le secteur de la culture ont fait l'objet d'inscription dans le Plan d'Actions prioritaires (PAP) du DSRP pour la période 2006-2010.

La seconde stratégie dénommée Stratégie de Croissance Accélérée (SCA) instituée en 2005 a pour vocation, rappelons le, de dynamiser le PIB. Dans ce cadre, une étude diagnostique du secteur de la culture est lancée. Elle est préparatoire d'un Plan d'Actions pour le développement des industries culturelles et d'une promotion du patrimoine culturel contributifs à la grappe « Tourisme, Industries culturelles et Artisanat d'art » (TICAA) ; une des composantes de la SCA.

Dans ce registre des politiques nationales de développement, il faut signaler aussi l'entrée du Département de la Culture au Cadre de Dépenses Sectoriel à Moyen Terme (CDSMT), un outil sélectif de planification budgétaire qui lui permet d'envisager ses actions au-delà de l'étroitesse des annuités budgétaires.

En dehors de ces démarches stratégiques, l'Etat s'est notablement engagé dans un vaste chantier de grands travaux d'infrastructures (Parc culturel) et d'événements majeurs (Festival Mondial des Arts Nègres), qui à terme, feront de Dakar un hub culturel de premier plan en Afrique.

L'importance ainsi accordée par l'Etat à la culture comme facteur de développement met en phase notre pays avec les recommandations déjà formulées en 1998 dans le Plan d'action de la Conférence de Stockholm sur les politiques culturelles, réaffirmées avec force dans le préambule de la Convention internationale pour la protection et la promotion des expressions culturelles adoptées en 2005 et confirmées avec pertinence par la CNUCED dans son rapport 2008 consacré à la place de l'économie créative dans le commerce international.

Les nouvelles visions ainsi portées sur la culture aux plans national et international autorisent aujourd'hui une accélération de la dynamique de la culture dans les enjeux du développement.

2 – METHODOLOGIE

En conformité avec la méthode participative et itérative préconisée, le présent rapport a suivi un processus échelonné. D'abord, la liste des indicateurs initialement retenus dans le document du DSRP a été revisitée pour une plus grande harmonie entre les objectifs stratégiques, les lignes d'actions et les programmes. Ensuite les services ciblés ont apporté des inputs en termes de données et d'éléments d'analyse.

Cette démarche a été jalonnée de concertations internes avec les services concernés et de réunions de consolidation encadrées par le consultant chargé d'appuyer les secteurs avec la participation active de personnes ressources mises à disposition par la Cellule de Suivi du Programme de Lutte contre la Pauvreté (CSPLP) et l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD).

L'ultime étape sera le séminaire d'information des Responsables du MCPHCLNF et atelier de renforcement des capacités des gestionnaires de programmes en vue de partager et valider le document du Rapport sectoriel. Le projet a reçu l'aval de la CSPLP en Mai 2009.

II – ANALYSE DES RESULTATS ENREGISTRES EN 2008

2-1 EVOLUTION DES INDICATEURS ET BILAN DES REFORMES

2 -1- 1- EVOLUTION DES INDICATEURS

a – Evolution qualitative des indicateurs

Tout d'abord, il faut faire remarquer que les indicateurs dominants initialement inscrits dans le document du DSRP ont fait l'objet de reformulation et les services chargés de les renseigner identifiés comme le montre le tableau ci-après. Ce qui était important à faire parce que constituant la base du travail d'évaluation demandé.

Objectif stratégique	Indicateur initial	Indicateur proposé	Source
1 - Promouvoir les acteurs, agents, et opérateurs culturels	Promouvoir les acteurs		
	Niveau de protection des droits de propriété intellectuelle et artistique	-montants des droits recouvrés -Nombre d'adhérents aux mutuelles	BSDA
	Promouvoir les agents		
	Besoins en ressources humaines du Ministère satisfaits	- Taux de satisfaction des besoins en ressources humaines satisfaits	DAGE
	Promotion les opérateurs		
2- Promouvoir la diversité culturelle	Nombre d'entreprises de production artistique appuyées	-Volume de subventions accordées - Nombre de bénéficiaires	DAGE
	Promouvoir les expressions culturelles		
	- Nombre de manifestations culturelles organisées par le privé	- Nombre de manifestations organisées ou parrainées par le Ministère par Région - Montant du financement des manifestations mobilisé par Région	DAGE
	Promouvoir la décentralisation culturelle		
	- Nombre d'infrastructures culturelles construites et équipées	- Nombre d'infrastructures culturelles construites et équipées	DAGE DLL DCI

b – Etat quantitatif des indicateurs en 2008

Objectif stratégique	Indicateur proposé	Donnée en 2008	Source
1 - Promouvoir les acteurs, agents et opérateurs	Promouvoir les acteurs		
	Protection des Droits de Propriété intellectuelle et artistique		
	1 - taux annuel de recouvrement des droits maîtrisés montants des droits recouvrés / montant des droits maîtrisés	300.000.000 FCFA 565.167.100 FCFA	BSDA
	2 - Nombre d'adhérents aux mutuelles	aucun	
	Subventions accordées par le Ministère		
	3 - Volume d'appui aux initiatives privées	237.502.470 FCFA	DAGE
	4 - Nombre bénéficiaires	107	
	Promouvoir les agents		
	5 -Taux de satisfaction des besoins exprimés en ressources humaines	0/61	DAGE
	6 -Nombre de séminaires organisés	2	SEPP
	Promouvoir les opérateurs		
	7 -Types d'appui aux opérateurs - formation	10 sessions	PSAC
	8 - Nombre d'opérateurs bénéficiaires	305	

Objectif stratégique	Indicateur proposé	Données en 2008	Source
2- Promouvoir la diversité culturelle	Promouvoir les expressions culturelles		
	Manifestations		
	9- Nombre de manifestations parrainées par le Ministère	- 196	DAGE
	10 - Volume du financement mobilisé pour les manifestations	- 410.179.090 FCA	
	Promouvoir la décentralisation culturelle		
	Infrastructures régionales		
	11- Nombre d'infrastructures culturelles construites ou réhabilitées par type et par région	- centre culturel région : 0 - bibliothèque : 0 - musée : 0	DAGE DLL DPC
	Equipement		
	12 - Volume d'investissement		DAGE PSAC

2-1-2 BILAN DES REFORMES

Dans cette période d'importantes réformes ont été enregistrées tant au plan administratif et que dans l'environnement du secteur.

En effet, le décret 2008-832 du 31 Juillet 2009 organisant le Ministère a renforcé les missions du Département lui attribuant des compétences d'alphabétisation, de langues nationales et de francophonie. En même temps, elle l'a doté d'organes nouveaux de coordination, d'étude et de planification aspects sur lesquels le Ministère avait des handicaps.

Sur le plan juridique, la nouvelle loi sur les droits d'auteur et les droits voisins a élargi la base des ayants droit et va renforcer considérablement l'assiette des revenus des créateurs, interprètes et producteurs culturels.

2 – 2 ETAT DE MOBILISATION DES MOYENS FINANCIERS EN 2008

Objectif	Ligne d'action	Programme/Projet	2008	2009	2010
Promouvoir les entrepreneurs, acteurs et agents	LA138	Programme de Soutien à l'Action culturelle (PSAC) 9^e FED	2007/2008 Programmé 1.114 alloué : 1.062. Exécuté : AR	Fin Programme programmé : 700 alloué : exécuté	Programmé 700 : alloué : exécuté
Promouvoir la diversité des expressions culturelles	LA141	Construction Complexes culturels régionaux	programmé : 500 alloué : 305 Exécuté 0	programmé : 500 alloué : exécuté	Programmé 500 : alloué : exécuté
	LA141	Réhabilitation et équipement Bibliothèques	programmé : 325 alloué : 325 exécuté 0	programmé : 325 alloué : exécuté	programmé 325: alloué : exécuté
	LA141	Aménagement et Restauration monuments historiques	programmé : 250 alloué 135: Exécuté 0	programmé : 250 alloué : exécuté	programmé 100: alloué : exécuté
	LA138	Création de Pôles d'Appui technique et logistique	programmé : 455 alloué : exécuté	programmé : 455 alloué : exécuté	programmé : 455 alloué : exécuté

Le niveau de financement des projets a été particulièrement faible. Comme on peut le constater, les projets culturels inscrits sur la ligne d'action LA141 et programmés pour un volume global de 1.075.000.000 FCFA n'ont faits l'objet d'aucune allocation en 2008.

Le Programme de Soutien à l'Action culturelle (PSAC) a été l'unique programme à avoir disposé de moyens d'exécution. (VOIR ANNEXES)

2-3 PROGRAMMATION ET EXECUTION DES PROJETS ET PROGRAMMES

Conséquemment aux gels effectués sur son budget, les projets ont connu en 2008 un niveau d'exécution très bas. C'est ainsi que l'aménagement du territoire en infrastructures culturelles a connu un frein préjudiciable à l'objectif stratégique de promouvoir la diversité des expressions culturelles.

Les différents projets de (i) Construction de Complexes culturels régionaux ; (ii) Réhabilitation et équipement de Bibliothèques ; (iii) Aménagement et Restauration de monuments historiques inscrits pour l'accomplissement de cet objectif n'ont pu être exécutés. (VOIR ANNEXES)

2-4 PRINCIPALES CONTRAINTES

2-4-1 LES CONTRAINTES CONSTATEES DANS L'EXECUTION DES PROJETS

La revue des différents projets et programmes a montré un niveau d'exécution très faible.

Cette situation est consécutive :

- à l'insuffisance des moyens alloués ;
- aux ponctions drastiques opérées sur les budgets ;
- aux lenteurs administratives dans les relations avec les services du MEF ;
- au cloisonnement de l'information dans la gestion des dossiers en partage avec certains Départements partenaires notamment dans les projets de : (i) réhabilitation monuments historiques et bibliothèques ; (ii) construction de Centres culturels régionaux.

Par ailleurs, on peut noter l'existence de programmes et projets non inscrits dans le DSRP bien que financés par des Partenaires au Développement multi latéraux et bilatéraux pour le compte du secteur.

2-4-1 LES CONTRAINTES OBSERVEES DANS L'ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL

Elles sont principalement liées :

- au non encadrement des projets et programmes ;
- à l'insuffisance des instruments de planification ;
- à l'inexistence de système fiabilisé de collecte de données statistiques

Cette situation a été préjudiciable à une appréciation à la fois précise et exhaustive des indicateurs du secteur. Elle constitue aussi un blocage dans l'établissement des cibles.

III- PERSPECTIVES A COURT TERME (2009-2010) POUR LE SECTEUR

La création en fin 2008 d'un Service des Etudes, de la Prospective et de la Planification est une réponse institutionnelle aux exigences de gestion axée sur les résultats, de contrôle basé sur le suivi évaluation et de fiabilité des informations posées par l'intégration du Secteur culturel au Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP) et du Ministère au Cadre de Dépenses sectoriel à moyen Terme (CDSMT). Elle devra se traduire par :

- un meilleur encadrement de la politique de développement du Secteur par l'élaboration d'un documents cadre ;
- une planification plus rigoureuse des besoins et des ressources ;
- une disponibilité plus accrue de données ;

En somme ce dispositif institutionnel va devoir aider à améliorer qualitativement la lisibilité de la contribution du secteur de la Culture dans l'atteinte des Objectifs du Millénaire notamment dans son axe Création de richesses.

A ce niveau, il est aussi attendu dans cette période la mise en application des textes réglementaires de la loi n° 2008- sur les droits d'auteur et les droits voisins pour amplifier le volume des droits des créateurs, interprètes et producteurs.

Ce paquet de dispositions favorables à l'administration culturelle et aux acteurs culturels ne doit pas cacher pour autant le vide laissé par la situation terminale de la coopération culturelle du 9eme FED (PSAC).

IV- CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Dans ses différentes composantes le Secteur de la Culture a été beaucoup éprouvé, durant l'année 2008, par la modicité des allocations budgétaires et les ponctions répétées. Tenant compte de ces difficultés, les recommandations suivantes ont été formulées

au MEF

- d'envisager le reporting des crédits prévus en 2008 à 2009 ;

au MCPHCLNF

- de systématiser ses besoins d'infrastructures dans des documents de planification